

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 – Convocation du 10/04/2014

Compte rendu affiché le 25/04/2014

Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAU, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie MYARD.

Absente représentée

Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Voitants	29

Objet : Désignation de représentants au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks

La commune adhère au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks. À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (3 titulaires, 3 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires : Valérie GLATARD, Laurent BUFFARD et Alain MARTIN-RABAU

Suppléants : Claire POINT, Michel HU et Pascal NICOT

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 30 mars 2014,
- **PROCÈDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Syndicat du Lycée Rosa Parks et constate les résultats suivants :

Valérie GLATARD (28 voix/1 abstention), Laurent BUFFARD (21 voix/8 abstentions), Alain MARTIN-RABAU (24 voix/5 abstentions), Claire POINT (24 voix/5 abstentions), Michel HU (23 voix/6 abstentions) et Pascal NICOT (22 voix/7 abstentions) obtiennent la majorité absolue

- **DESIGNE** en conséquence Valérie GLATARD, Laurent BUFFARD et Alain MARTIN-RABAU en tant que délégués titulaires ; Claire POINT, Michel HU et Pascal NICOT en tant que délégués suppléants pour siéger au Syndicat Intercommunal du Lycée Rosa Parks,
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 22/04/2014
- Publication ou affichage le 22/04/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard

